

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 février 2026

ÉPISODE DE NEIGE EN ÎLE-DE-FRANCE

Activation du Plan Neige et Verglas en Île-de-France au niveau 2

Compte tenu des chutes de neige annoncées pour la matinée du dimanche 15 février 2026, le préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris, appelle les usagers de la route à la vigilance et met en place un dispositif d'urgence.

► Situation météorologique

Météo France annonce sur l'Île-de-France un passage en vigilance Orange Neige/Verglas pour dimanche 15 février 2026, à partir de 8 heures jusqu'à 14 heures. Des chutes de neige sont prévues et peuvent gêner la circulation routière malgré les opérations de déneigement et de salage des routes systématiquement menées par la Direction des routes d'Île-de-France. Cet épisode météorologique en provenance de l'Ouest traversera l'Île-de-France tout au long de la matinée.

► Mesures

Le Plan Neige Verglas en Île-de-France [PNVIF] passe au niveau 2, niveau de veille renforcée, le dimanche 15 février 2026 à partir de 8 heures.

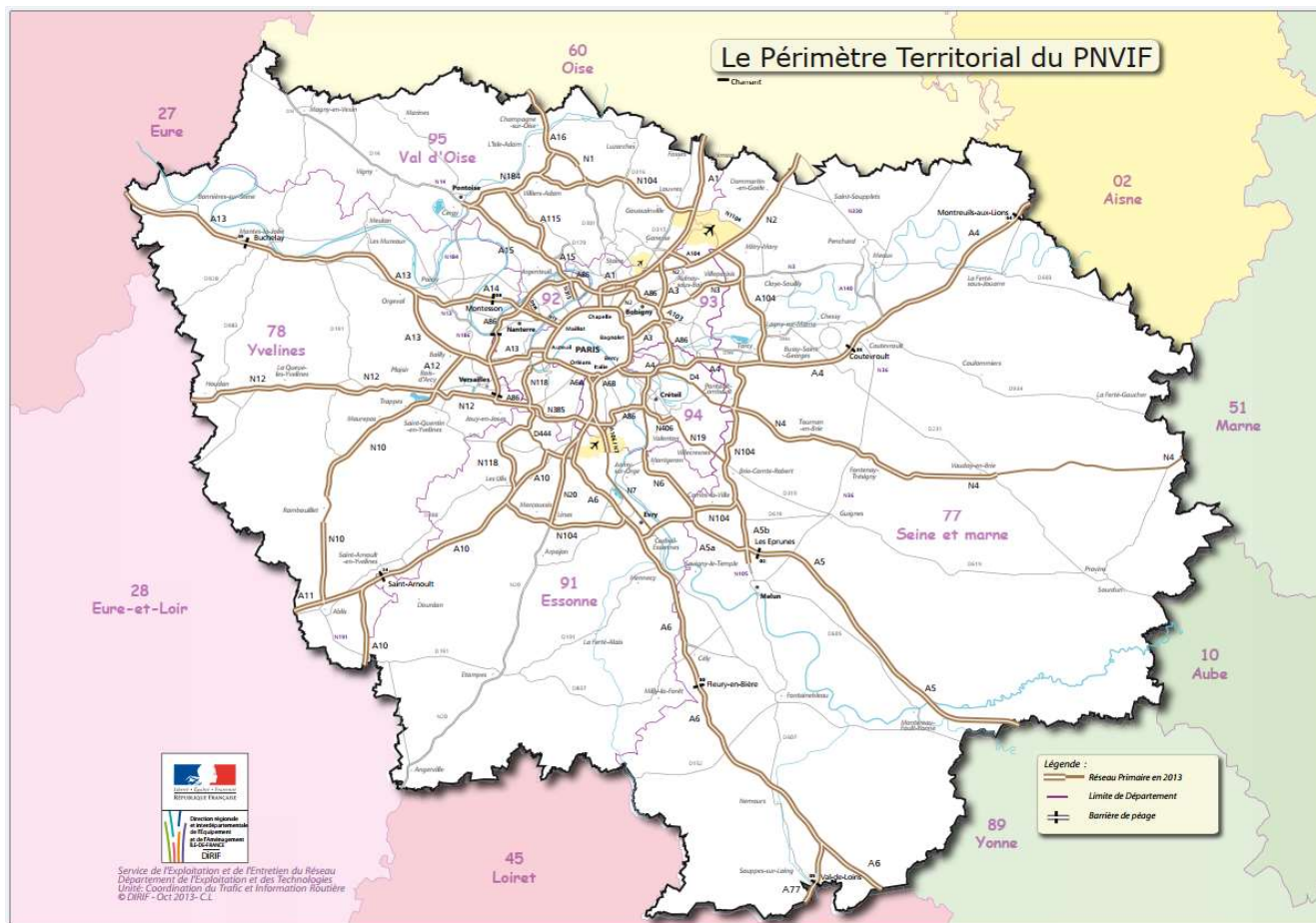
Patrice FAURE, préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris, a décidé la mise en œuvre des mesures suivantes applicables dimanche 15 février 2026 de 8 heures à 14 heures :

- **Abaissement de la vitesse de 20 km/h** pour tous les véhicules sur l'ensemble des axes du réseau routier ;
- **Interdiction d'effectuer une manœuvre de dépassement pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes, les véhicules destinés au transport de personnes et les véhicules de transport de matières dangereuses** sur les axes structurants d'Île-de-France (carte ci-dessous).

► Recommandations

Pour être acteur de votre propre sécurité et de celle de vos proches, informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation météorologique, respectez les consignes des autorités et tenez compte des conseils suivants :

- Conseils généraux :
 - Protégez-vous des chutes et protégez les autres **en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile**, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux ;
 - **Ne touchez en aucun cas à des fils électriques** tombés au sol ;
 - **Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur** des bâtiments ;
 - **N'utilisez pas pour vous chauffer** des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, braseiro, etc.) ou des chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.
- En cas de déplacements :
 - **Soyez prudent et vigilant si vous devez absolument vous déplacer ;**
 - **Prévoyez un équipement minimum** (vêtements chauds, nourriture, eau...) au cas où vous seriez obligé d'attendre plusieurs heures sur la route à bord de votre véhicule ;
 - **Respectez les restrictions de circulation**, les déviations mises en place et les consignes données ;
 - **Facilitez le passage des engins de dégagement** des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation ;
 - **En cas de verglas, soyez attentif à la chaussée ;**
 - **Réduisez votre vitesse et respectez les distances de sécurité ;**
 - **Équipez-vous de pneus neige si cela est possible :** une voiture équipée de pneus hivernaux gagne de façon spectaculaire en adhérence.
 - **Renseignez-vous :**
 - **sur les conditions de circulation :** www.bison-fute.gouv.fr [circulation nationale] et www.sytadin.fr [circulation en Ile de France].
 - **sur les conditions météorologiques :** www.meteofrance.com
 - **sur les informations et les conseils pratiques de la Préfecture de police** via le site Internet www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr et les réseaux sociaux, notamment le compte Twitter @prefpolice.
 - **sur les informations et les conseils pratiques dans les médias :** stations de radio, notamment France Bleu Paris et radio autoroutière 107.7, chaînes de télévision, notamment France 3 IDF pour la région Île-de-France.



Contact presse Préfecture de Police

Tél : 01 53 71 28 73

Mail : ppcom@interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr